

# Tout élève scolarisé dans la région Hauts-de-France bénéficie d'aides grâce à la carte **GENERATION**

J'étais élève  
à l'Institut Charles Quentin  
l'année dernière (2018/2019)

OU

J'étais élève en lycée (2018/2019)  
dans un autre établissement  
de la région Hauts-de-France

Je suis nouvel élève  
à l'Institut Charles Quentin  
(rentrée sept 2019) quel que soit mon  
lieu de résidence



Je conserve ma carte génération  
délivrée par la région.

Je n'ai aucune démarche de mise à  
jour à effectuer.

Ma carte va être rechargée par  
l'Institut Charles Quentin

Je me connecte dès aujourd'hui au site  
<http://generation.hautsdefrance.fr>

Je demande une création de carte

Je rentre en classe de :

- 4<sup>ème</sup> je coche **OUI** dans la case primo entrant
- 3<sup>ème</sup> je coche **OUI** dans la case primo entrant
- 2<sup>nde</sup> je coche **OUI** dans la case primo entrant
- 1<sup>ère</sup> je coche **OUI** dans la case primo entrant
- T<sup>ale</sup> je coche **NON** dans la case primo entrant

Je recevrai ma carte à mon domicile  
sous 3 semaines.



## Règlement de manuels scolaires

Pour la rentrée 2019, l'Institut Charles Quentin effectuera, avec votre accord tacite, le débit de votre carte pour l'acquisition des manuels. Vous recevrez un message lorsque la transaction sera effectuée.

Dans le cas où la carte génération ne serait pas suffisamment créditée, la partie restant à la charge de la famille sera incluse dans la facturation de la scolarité.

CLASSE	Aide de la Région Hauts-de-France
4 <sup>ème</sup>	100 €
3 <sup>ème</sup>	100 €
2 <sup>nde</sup>	100 €
1 <sup>ère</sup> S	55 €
T <sup>ale</sup> S	55 €
1 <sup>ère</sup> STAV	55 €
T <sup>ale</sup> STAV	55 €